



Bilan  
environnemental  
intermédiaire

### L'A19 et l'environnement : un engagement dans la durée

L'autoroute A19 a été mise en service le 16 juin 2009. Elle constitue le chaînon manquant reliant l'A10, l'A77 et l'A6. C'est aussi l'apparition d'une nouvelle génération d'autoroute.

L'éco-autoroute est une autoroute plus responsable dans le respect de l'environnement. C'est une autoroute plus sûre, à la fois pour ceux qui l'empruntent et ceux qui ont mission de l'exploiter. C'est une autoroute plus proche, enfin, des territoires qu'elle traverse et des clients en offrant une diversité de services tout au long de leur trajet.

Un an après, avons-nous respecté nos engagements en matière d'environnement ?

En lien avec les acteurs locaux, de nombreuses études menées sur le terrain ont évalué la qualité et l'efficacité de nos aménagements.

Cette plaquette propose la description des aménagements réalisés au profit de la qualité de vie des riverains, de la préservation de la biodiversité et de la valorisation du patrimoine local.

**Marc Bouron**

*Directeur Général d'ARCOUR*

## L'ÉCO-AUTOROUTE : EN BREF

### 101 km traversant 43 communes entre Artenay et Courtenay

- **101 km** : 99 km dans le Loiret, 2 km dans l'Yonne.
- **2x2 voies** (avec bandes d'arrêt d'urgence).
- **5 échangeurs** :
  - à Pithiviers ;
  - à Beaune-la-Rolande ;
  - à Ferrières-en-Gâtinais ;
  - à Courtenay ;
  - à Savigny-sur-Clairis.
- **3 nœuds autoroutiers** :
  - Avec l'A10 (l'Aquitaine) ;
  - Avec l'A77 (l'autoroute de l'Arbre) ;
  - Avec l'A6 (l'autoroute du Soleil).
- **1 aire de services unilatérale** :
  - L'aire du Loiret.
- **3 couples d'aires de repos** :
  - Mauregard / Teillay, Vallée-du-Loing / Cepoy, Chantecoq / Philippe Rossi.
- **1 viaduc sur la vallée du Loing d'une longueur de 1 008 mètres.**
- **Des passages pour animaux** :
  - 5 passages spécifiques pour la grande faune dont 2 sections couvertes de 150 m de long ;
  - 82 passages pour la petite faune ;
  - 20 passages supérieurs aménagés pour la faune.
- **Budget** :
  - 802 millions d'euros financés à 90 % par VINCI, 5 % par l'État et 5 % par les collectivités locales.
- **Chantier** :
  - 8 000 personnes au total, 4 millions d'heures travaillées.



## LA SÉCURITÉ AVANT ET APRÈS LA MISE EN SERVICE

### Le centre d'exploitation Cofiroute

Le centre de Fontenay-sur-Loing rattaché au secteur Sologne / Val-de-Loire assure l'exploitation de l'A19. Il emploie 38 personnes, dont 29 ouvriers et 8 agents de maîtrise.

### Des femmes et des hommes au service des clients

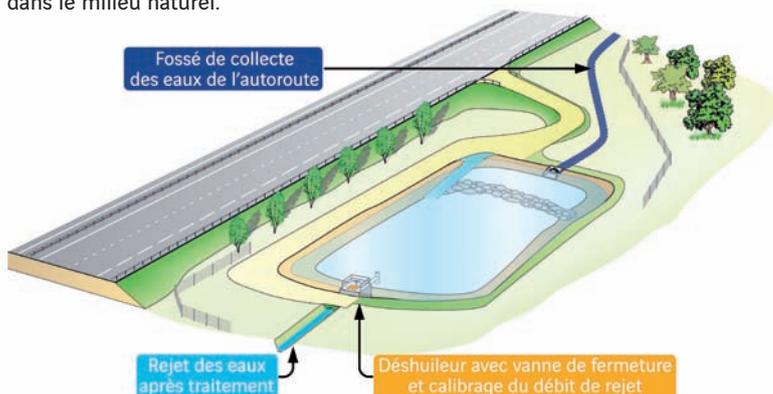
Les salariés de Cofiroute se consacrent essentiellement à la sécurité, à l'entretien du réseau et au confort de ses 100 millions de clients annuels. Cofiroute affirme sa volonté d'offrir à tous une qualité de service élevée et homogène en tout point de son réseau.



# LA QUALITÉ DE L'EAU PRÉSERVÉE

## Toute goutte d'eau arrivant sur l'A19 est traitée

La circulation automobile engendre plusieurs types d'émissions (particules et métaux lourds provenant de gaz d'échappement, fuites de carburant...). Pour préserver le milieu naturel, l'autoroute traite toutes les eaux pluviales qu'elle collecte : des fossés enherbés ou imperméabilisés, assurent une première décantation des matières en suspension. Puis, les eaux sont dirigées vers des bassins qui vont assurer, par décantation, la rétention des hydrocarbures et le stockage des particules. Après passage dans un déshuileur, les eaux traitées peuvent être rejetées dans le milieu naturel.



### Les 3 fonctions des bassins :

- assurer la décantation des eaux,
- écrêter les crues en aval,
- stocker une pollution accidentelle.

Chaque ouvrage hydraulique fait l'objet de visites de contrôle systématiques dans le cadre des procédures d'exploitation.

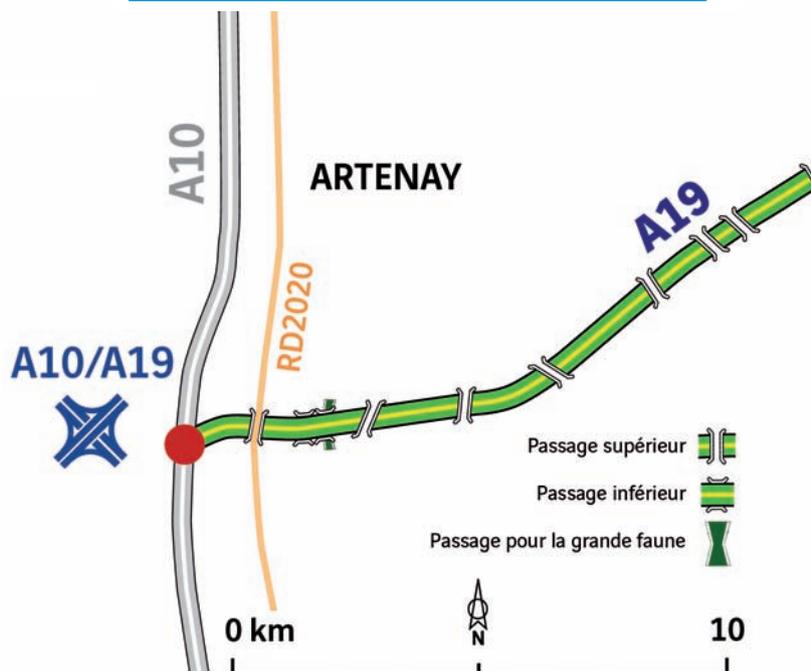
108 bassins de décantation sur l'A19

## De nombreux suivis ont été réalisés suite à la mise en service de l'autoroute :

- Suivi biologique : analyse des populations de poissons et de la faune invertébrée des cours d'eau ;
- Suivi physico-chimique : analyse des rejets des bassins de décantation et des rivières vers lesquelles ces rejets sont dirigés ;
- Suivi de la température des bassins et des cours d'eau.



Pêche électrique sur le Maurepas



# LE BRUIT SOUS CONTRÔLE



Ecrans acoustiques sur le viaduc du Loing

## Tout au long de la concession, les seuils réglementaires doivent être respectés

### Des mesures de protection

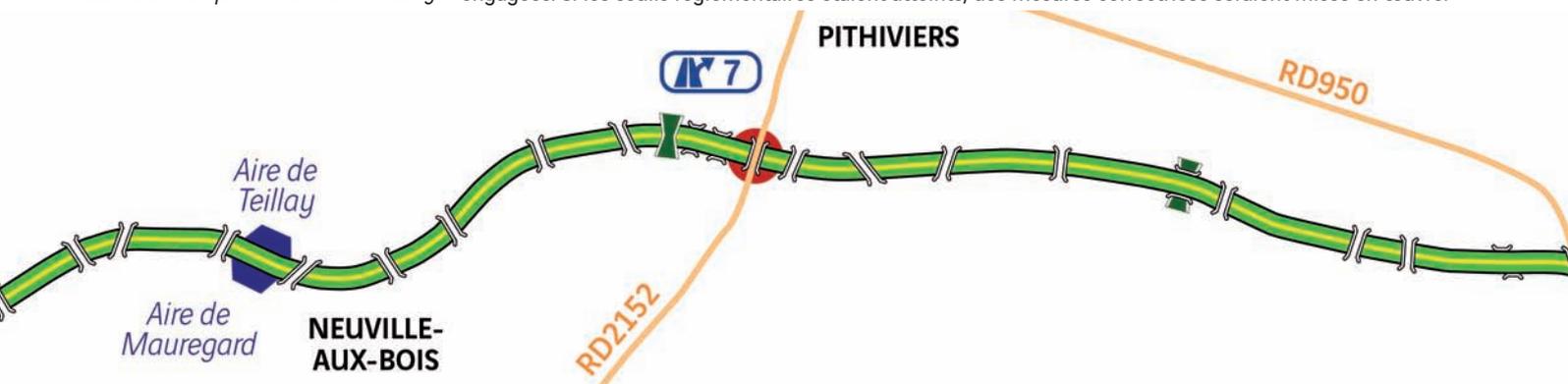
Les études acoustiques initiales ont eu pour objet de déterminer la contribution sonore moyenne de l'autoroute pour chacune des habitations situées à proximité du tracé et de déterminer les protections éventuelles à mettre en œuvre. L'objectif est d'assurer pour tous les riverains des niveaux sonores moyens liés au trafic autoroutier inférieurs aux seuils réglementaires. Ces seuils sont de 60 dB(A) le jour (entre 6h et 22h) et de 55 dB(A) la nuit (de 22h à 6h). Ils doivent être respectés, quel que soit le trafic moyen journalier annuel. Sur l'A19, plus de 6 000 mètres de protections acoustiques (merlons de terre et écrans) ont été implantés.

### Traquer les décibels

Un an après la mise en service de l'autoroute, le Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Blois a effectué les mesures acoustiques sur les habitations situées à proximité immédiate de l'autoroute. Les résultats de cette campagne de mesures confirment que le bruit moyen apporté par le trafic de l'A19 se situe en dessous des seuils réglementaires.

### ARCOUR s'engage sur la durée

Tout au long de la durée de la concession d'ARCOUR, et en cas d'évolution du trafic, de nouvelles études seront engagées. Si les seuils réglementaires étaient atteints, des mesures correctrices seraient mises en œuvre.



# ARCHÉOLOGIE : DE L'ÂGE DE BRONZE AU MOYEN ÂGE

## 30 sites ont fait l'objet de fouilles, révélant un patrimoine remarquable

Avant le début des travaux de construction de l'A19, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) sur l'intégralité des emprises autoroutières. Suite à ce diagnostic, 30 sites ont fait l'objet de fouilles, sur une surface d'environ 52 hectares, soit près de 4% des emprises de l'A19.

Ces recherches archéologiques ont permis de découvrir notamment :

- La ferme gauloise et la nécropole de « La Pièce Chameul » à Chevilly
- Le site gaulois de « La Grande Route » à Neuville-aux-Bois
- Des habitats et une nécropole du Moyen-Âge à Aschères-le-Marché
- Le site du « Marjolet » à Aschères-le-Marché
- Le site gallo-romain de Mareaux-aux-Bois



Fouilles sur le site de Neuville-aux-Bois



Chouette en bronze

# LE PAYSAGE AMÉNAGÉ

## Intégrer les terrassements de l'autoroute au paysage environnant

Guidée par les préconisations de Bernard Lassus, Architecte-paysagiste, la démarche d'aménagement paysager s'est donné comme objectif d'ouvrir à l'automobiliste le plus de champs visuels possibles, tout en protégeant au mieux les riverains du bruit ou de la vue de l'autoroute.

Sur l'A19, plus de 200 000 arbres de 150 espèces différentes ont été plantés. Ces variétés sont en cohérence avec le milieu environnant. Les modelés paysagers apparaîtront à terme comme tout à fait intégrés au paysage local.



Principes de terrassement selon Bernard Lassus

## 1% PAYSAGE ET DÉVELOPPEMENT



Aménagement envisagé sur la commune de Yèvre

Le dispositif a pour objectif de valoriser le paysage perceptible depuis l'autoroute. Un livre blanc a été rédigé en 2004 et une charte d'itinéraire en 2006. Ces documents retracent les enjeux paysagers pour les 101 km de l'A19.

Au cours de 3 comités de pilotage, 50 projets ont été retenus. Ils concernent des études de valorisation paysagère, des réfections de bâtis traditionnels, des plantations paysagères et font l'objet de cofinancement du concessionnaire ARCOUR, du Conseil Général du Loiret et du Conseil Régional Centre. Ce dispositif est porté par la Direction Départementale des Territoires du Loiret, les collectivités locales, la chambre d'agriculture, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine et le concessionnaire.



## LA QUALITÉ DE L'AIR SURVEILLÉE

# FAUNE ET FLORE : UN PATRIMOINE À PRÉSERVER



Murin de daubenton



Triton crêté



Scille à deux feuilles

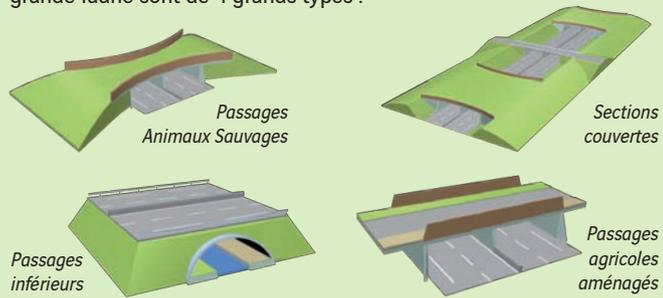
La forêt de Montargis et le plateau du Gâtinais abritent 13 espèces de chauves-souris ; un ouvrage souterrain de grande ouverture (la vallée Saint-Jacques) ainsi que les sections couvertes ont été aménagés pour leur permettre de franchir l'autoroute. Les zones marécageuses abritent de nombreuses espèces d'amphibiens comme les tritons (palmé, alpestre et crêté) et les salamandres.

Les espèces végétales recensées sur les deux tranchées couvertes correspondent pour la plupart à des espèces caractéristiques des prairies mésophiles, des friches herbacées et des secteurs plus humides.

## LES PASSAGES POUR LA GRANDE FAUNE

### Assurer la continuité écologique.

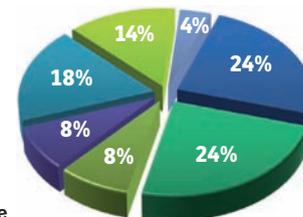
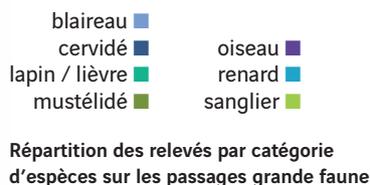
Les ouvrages de franchissement sont implantés en continuité des corridors biologiques existants, selon les cartographies des déplacements réalisées en lien avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret et l'Office National des Forêts. Ces passages pour grande faune sont de 4 grands types :



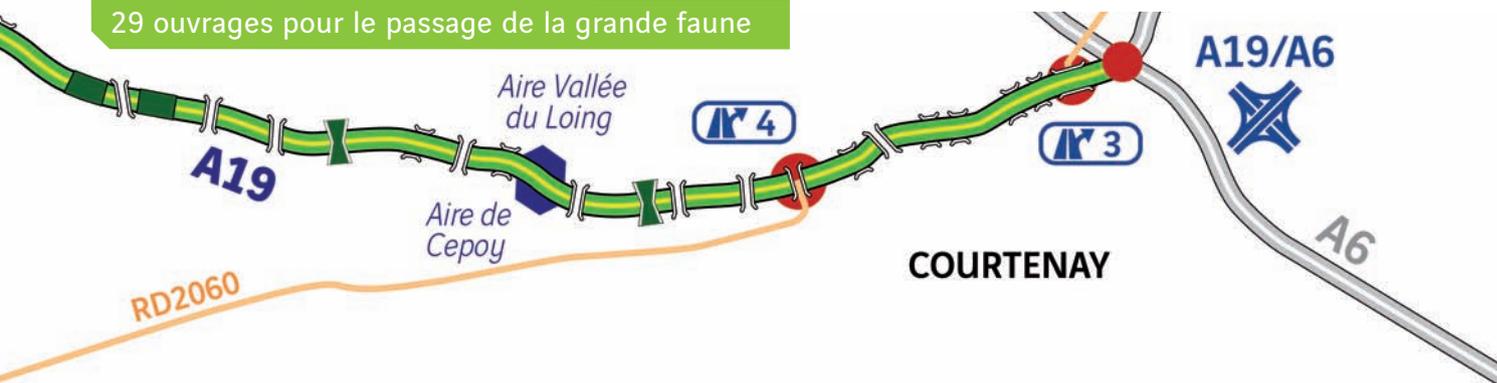
29 ouvrages pour le passage de la grande faune

### Suivi de la fréquentation

Des bancs de sable, qui conservent les empreintes des animaux lors de leur passage, ont été placés au centre de l'ouvrage afin de comptabiliser et d'identifier les animaux mais aussi d'observer leurs comportements. Ce suivi est effectué par la Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret.



Au total, plus de 1 450 passages ont été enregistrés au cours du suivi de ces ouvrages



## LEURS ACTIONS SUR L'A19



« La mise en service de l'A19 marque une grande étape : la fin de la construction de l'ouvrage et sa mise en exploitation par Cofiroute.

Pour ARCOUR, les Bilans « Bianco » sont également des étapes essentielles dans la vie de l'A19 car il s'agit de vérifier si les investissements au service de l'environnement sont efficaces. De nombreuses études et suivis ont été menés depuis juin 2009 par des experts et par Cofiroute concernant des domaines comme l'eau, le bruit,

l'air, la flore et bien évidemment la faune. Les résultats de ce bilan intermédiaire sont satisfaisants mais nous restons vigilants car la mise en service est récente. Le bilan final prévu 5 ans après mise en service permettra d'apporter une vision claire et précise de la qualité environnementale de l'ouvrage et du respect de nos engagements avec un solide retour d'expérience. »

**Marc BOURON**  
Directeur Général - ARCOUR

« Depuis le lancement du projet de construction de l'autoroute, la Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret (FDCL) est en étroite partenariat avec ARCOUR, dans un premier temps pour les études d'impact préalables et ensuite dans les suivis environnementaux à effectuer. Dès 2005, la FDCL mettait ses compétences au service d'ARCOUR pour orienter le choix de l'emplacement des différents passages à faune sur les 101 km de tracé. C'est dans la continuité de ce partenariat que la FDCL s'est vu confier en 2010 le suivi de fréquentation de certains passages. »



**Céline LESAGE** - Directrice Adjointe  
Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret



« Dans le cadre du suivi environnemental de la 1<sup>ère</sup> année d'exploitation, Cofiroute a été en charge du suivi de la fréquentation d'une partie des passages faune. Pour ce faire, nos agents ont été formés par la Fédération de Chasse du Loiret. Cette formation a eu pour objet d'apprendre à repérer et qualifier les empreintes trouvées sur les pièges à traces. Parallèlement, un suivi de la mortalité a été assuré tout au long de cette 1<sup>ère</sup> année par les rondes de surveillance. »

**Céline BARTHEROTE**  
Chef de Centre de Fontenay - COFIROUTE

« Une étude écologique a été confiée à THEMA Environnement au printemps 2010 au niveau des sections couvertes et du site du Mont aux Liens. Elle consistait en la caractérisation de la flore colonisant ces sites ainsi que des espèces animales qui les fréquentent (amphibiens, reptiles, insectes et petits mammifères).



Les résultats des inventaires révèlent la présence d'un cortège floristique et faunistique globalement ordinaire. Toutefois, quelques espèces protégées ont été mises en évidence, en particulier des amphibiens. Au vu de cette connaissance des sites d'étude, quelques aménagements sont préconisés afin de favoriser la biodiversité. La mise en place d'un suivi régulier à long terme de la flore et de la faune sera à même d'évaluer l'évolution des sites d'étude ainsi que l'efficacité des mesures mises en œuvre.

THEMA Environnement a porté un intérêt tout particulier à cette mission, qui réside dans le fait même, que les mesures d'atténuation définies au stade des études font l'objet d'un suivi de leur réalisation, permettant de les ajuster ou d'apprécier leur pertinence écologique. »

**Marie LEBOT** - Chargée d'études  
THEMA Environnement



L'INFORMATION DES RIVERAINS TOUT AU LONG DU CHANTIER

## Les partenaires environnementaux d'ARCOUR

**L'air :** CETE de l'Ouest (Nantes) et CETE Nord-Picardie (Lille).

**Le bruit :** Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Blois.

**Le paysage :** Bernard Lassus Architecte-paysagiste et CETE de l'Ouest (Nantes).

**L'eau :** ANTEA (Orléans), Eaux et Industries.

**La faune et la flore :** IEA (Orléans), THEMA Environnement (Tours), ASCONIT, FDCL45 (Orléans), Fédération des pêcheurs du Loiret.

**La coordination générale :** CETE de l'Ouest (Nantes).



VISITE DE CHANTIER AVEC LES ÉLUS, LES RIVERAINS ET LES PARTENAIRES DE L'A19

## La concertation, un dialogue permanent

L'intégration d'une autoroute dans un territoire nécessite une connaissance fine des enjeux de ce dernier. Parce que seuls les habitants, leurs élus et les associations en connaissent les richesses et les spécificités, ARCOUR a instauré la concertation au premier rang de sa mission.

Ce bilan environnemental intermédiaire est le fruit de la compréhension mutuelle entre tous les acteurs de ce projet.

Il s'inscrit dans la politique de transparence mise en œuvre par l'État et ARCOUR dès les premières études et qui sera maintenue tout au long de la concession de l'A19.

## Un bilan qui enrichit nos compétences

L'A19, comme tous les grands projets d'infrastructures, fait l'objet d'un bilan environnemental<sup>(1)</sup> réalisé en deux étapes : le bilan intermédiaire, un an après la mise en service, et le bilan final, entre 3 et 5 ans. Ils permettent de s'assurer que le projet est conforme aux engagements environnementaux à moyen et long terme, pris par l'État. La présentation du bilan environnemental intermédiaire par ARCOUR en Préfecture ainsi que la réalisation de ce document illustrent cette démarche. Aujourd'hui, dans le cadre du système de management environnemental de Cofiroute, le secteur Sologne / Val-de-Loire, qui exploite la section de l'A19 entre Artenay et Courtenay, est certifié ISO 14001.

(1) Conformément à la "circulaire Bianco" du 15 décembre 1992.

# ARCOUR

**ARCOUR**  
1 Cours Ferdinand de Lesseps  
92500 RUEIL-MALMAISON Cedex  
[www.arcour.fr](http://www.arcour.fr)

**VINCI**  
AUTOROUTES